

n°197  
FEVRIER 2018

# Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque



**En avant  
2018 !**

[www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr)

**PAGES 04-05 | Grand angle  
2017, retour en image**

**PAGES 06-08 | Voeux à la population  
Des voeux résolument optimistes**

**PAGES 10-11 | Vie communale  
Vote du budget**



Les aînés ont fêté la galette des rois.



Spéctacle la Symphonie du coton au Bateau Feu pour les écoliers de l'Amirauté.



Et hop... la Bande des Pêcheurs se met en marche !

Les lauréats du concours de costumes lors du bal enfantin.



Rencontre ludique entre le CME et le Conseil des Aînés.



Les nouveaux arrivants ont été reçus en mairie.



## Au sommaire

■ Retour sur... p. 02	■ Solidarité personnes âgées p. 14
■ Edito p. 03	Un nouveau visage au Centre d'Action Sociale
■ Grand angle p. 04-05	■ Développement durable p. 15
2017, retour en images	Du compost pour un jardin naturel
■ Voeux à la population p. 06-08	Entretien avec Christian DEVLOO
■ Fêtes p. 09	■ Coup de projecteur p. 16
La bande des pêcheurs	Voeux au personnel communal
Carnaval enfantin	■ Vie associative p. 17
■ Vie communale p. 10-11	■ Tribunes p. 18
Le conseil du 30 janvier 2018	■ Infos pratiques p. 19
■ Culture p. 12-13	■ Agenda p. 20
Le printemps des poètes	

L'établissement du budget 2018 de la commune a été un exercice particulièrement difficile. Ce fut un véritable travail d'équilibriste puisque nous avons dû jongler entre plusieurs obligations notamment en raison des contraintes imposées par l'Etat.

Un certain nombre de prestations vont ainsi être diminuées ou supprimées comme le gardiennage au square des enfants ou la présence d'un agent aux abords des écoles. Le budget de la commune ne dispose plus de marges de manœuvre pour répondre à des difficultés imprévues ou pour favoriser les initiatives culturelles, associatives ou relevant du cadre de vie. Cependant il faut saluer la mise en œuvre d'un espace multi accueils en remplacement de la halte-garderie qui ne répondait plus aux besoins de la population ou encore l'ouverture de la nouvelle Maison de la Solidarité.

Nous utilisons au mieux les moyens mis à notre disposition. Nous misons sur les initiatives des élus, des services mais aussi sur le savoir-faire des associations afin que notre commune garde son dynamisme et permette à chacun de s'y sentir bien.

*Depuis ses origines, notre commune a toujours su compter sur peu pour faire beaucoup.*

Cependant, à l'avenir il ne sera plus possible d'exiger de nouveaux efforts de réduction de dépenses car nous assisterions à un retour en arrière.

Les habitants de notre commune associée aspirent à un bien-être équivalent à celui de leurs voisins. C'est pourquoi nous avons à cœur, avec la grande commune, de travailler à l'élaboration d'un plan de remise à niveau dans les domaines où Fort-Mardyck est en décalage avec ses deux communes associées.

Votre Maire,  
**Roméo RAGAZZO**



*"Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or."*  
Proverbe chinois

**Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00**

**commune.fortmardyck**

**Vivre à Fort-Mardyck**

Responsable de publication : R. Ragazzo | Comité de rédaction : J. Hondermarck, J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue | Conception technique et Impression : Nord'Imprim  
Dépôt légal : 17 mai 1996 | Site internet : www.fort-mardyck.fr | /commune.fortmardyck  
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

## 2017, Retour en images !

2017 fut une année riche en projets, en aménagements et en manifestations. La municipalité tient à remercier tous les Fort-Mardyckois qui se sont investis dans la vie de la commune. Des moments forts, des animations pour toute la famille, retour en images sur ces événements qui ont marqué Fort-Mardyck en 2017.



↑ Franc succès à la salle des fêtes en mars pour le concert de la St Patrick.



↑ Sensations garanties en mai à l'occasion de la fête du city stade !



↑ En mars, connaisseurs et amateurs se sont retrouvés au 8<sup>ème</sup> salon de la BD.

Photo Ville de Dunkerque



↑ La Lan party organisée en avril a réuni des joueurs venus de toute la France.



↑ D'importants travaux ont été réalisés pendant l'été rue Jean Deconinck pour le confort de tous.



↑ La semaine de la citoyenneté a rassemblé habitants et scolaires au mois de septembre.



↑ La fête est belle au 14 juillet !



↑ Divertissements pour tous à la fête du Square du mois d'août.



↑ Au mois d'octobre, la ducasse a permis aux petits et aux grands de se divertir.



↑ En novembre, les familles ont assisté au spectacle lumineux à l'occasion de la St Martin.



↑ Sous la neige de décembre, une nouvelle tribune a été inaugurée au Stade.

## Des voeux à la population résolument optimistes



↑ Roméo RAGAZZO a tenu à remercier tous les acteurs de la vie locale.

Le samedi 06 janvier 2018, les Fort-Mardyckois se sont déplacés en nombre jusqu'à la salle des fêtes pour assister à ce rendez-vous incontournable de début d'année qu'est la traditionnelle cérémonie des voeux.

Les professeurs de l'école de musique ont introduit la réception en proposant un florilège des plus grands succès de Johnny Hallyday, une prestation fort appréciée du public.

Puis ce fut au tour de **Grégory BARTHOLOMEUS**, Adjoint au Maire, de présenter un bilan des

réalisations communales en 2017. Et elle fut riche cette année avec un ambitieux programme d'actions mises en œuvre dont vous avez pu prendre connaissance tout au long de l'année via le journal communal. Parmi celles-ci nous pouvons noter la mise en place du dispositif **Voisins Vigilants-Voisins Bienveillants**, l'extension du système de vidéoprotection ou le maintien des manifestations malgré le contexte sécuritaire et son surcoût inhérent. La **rue Jean Deconinck** a été rénovée, des **L.E.D.**, plus économes et plus respectueux de l'environnement ont été installés. La **programmation culturelle** a été riche avec des concerts, du théâtre et le très attendu Salon du Livre et de la BD qui a connu un grand

succès. Les Fort-Mardyckois ont pris plaisir à se retrouver aux manifestations organisées dans le cadre de la **Semaine Bleue** ou de la **Semaine de la Citoyenneté**. Les plus petits se sont amusés à l'**Île aux Jeux** et bénéficient du retour à la **semaine scolaire des quatre jours**. Les jeunes bénéficient du **Pass Sport et Culture** sous conditions. Les sportifs ont pu apprécier le nouveau **ring** ou la **réfection des sanitaires** du stade Albert Benoit où une tribune a été installée. Enfin, les Fort-Mardyckois ont pu apprécier le **guide du bien-vivre-ensemble** auquel ils furent nombreux à participer à l'écriture.

**Roméo RAGAZZO**, Maire de Fort-Mardyck, a ensuite présenté ses voeux à l'assistance et rappelé les **bienfaits de l'association** de communes. Fort-Mardyck peut compter sur la ville de Dunkerque avec laquelle elle a lié son sort, ce qui lui permet aujourd'hui de souffrir moins que d'autres de la baisse des dotations de l'Etat. Il rappela que l'équipe municipale ne ménageait ni son temps ni sa peine pour rendre la commune encore plus agréable et attractive. Les élus majoritaires se sont efforcés à **Améliorer** les équipements et la qualité des services offerts à la population, **Promouvoir** les actions en faveur de la jeunesse, des familles, des retraités, **Accompagner** nos concitoyens confrontés à des difficultés via le Centre d'Action Sociale, **Organiser et Favoriser** des animations pour entretenir le lien social.

Il tint à **remercier celles et ceux qui participent au dynamisme de notre cité** : les élus dont la disponibilité et le dévouement ne sont plus à démontrer, les **responsables et animateurs associatifs** qui apportent un supplé-

ment d'âme à notre vie collective, les participants aux instances de démocratie locale (membres du **Conseil des Aînés, Conseillers Municipaux Enfants** ou Fort-Mardyckois ayant pris part aux **Ateliers Citoyens**), les **parents** et les **bénévoles** qui apportent leurs concours lors de manifestations ou actions ponctuelles, le **personnel communal** consciencieux et compétent ou encore les **Voisins Vigilants** qui participent à la surveillance bienveillante de notre commune.

Il exprima deux seuls regrets cette année, la diminution des dotations de l'Etat et la suppression annoncée des contrats aidés qui auront des conséquences négatives sur les services rendus à la population.

**Patrice VERGRIETE**, Maire de Dunkerque et Président de la Communauté Urbaine, prit ensuite la parole, souhaitant une bonne année aux Fort-Mardyckois. Il s'attacha à faire partager sa vision dynamique



↑ Patrice VERGRIETE a évoqué les grands projets d'agglomération dont les Fort-Mardyckois pourront bénéficier.

du territoire. Notre grande commune est en pleine mutation et bénéficie de l'**effet « Dunkirk »** de Christopher Nolan. Les touristes redécouvrent notre territoire. Le festival **La Bonne aventure** a ravi un public nombreux. La **place Jean Bart** a été piétonnisée, le centre-ville modernisé, la **piétonnière ouverte** à la circulation après des travaux d'aménagement. Dès septembre les habitants de l'agglomération bénéficieront d'un réseau de **transport en commun** à haut niveau de performance et surtout gratuit. Bientôt un **nouveau stade de**

**football, une patinoire** et une **médiathèque** digne du 21<sup>ème</sup> siècle sortiront de terre. Comme l'a rappelé **Patrice VERGRIETE** ces aménagements, travaux et animations profitent à tous et donc aux Fort-Mardyckois. Enfin, il s'est montré particulièrement sensible au fait que cette année la Bande des Pêcheurs de Fort-Mardyck fasse un petit détour par le quartier Dessinguez pour que nos voisins Petit-Synthois soient aussi de la fête.

↓ Les Fort-Mardyckois venus en nombre.



Photo Ville de Dunkerque



↑ Grégory BARTHOLOMEUS a présenté les actions réalisées en 2017.

Et en 2018 ?

- Parmi les projets d'envergure nous pouvons retenir :
- Construction d'un béguinage (16 logements) ruelle Reykjavik ;
- Construction de 6 logements rue Neuve et rue Sadi Carnot ;
- Emménagement des services de la Maison de la Solidarité dans l'ancienne mairie rénovée pour l'occasion ;
- Création d'un pôle artistique, les conditions actuelles d'accueil étant inadaptées ;
- Transformation de la halte-garderie en multi accueils pour répondre aux besoins des familles Fort-Mardyckoises et de celles des territoires limitrophes dont le quartier Dessinguez.

Incivilités

Roméo RAGAZZO regrette les incivilités de quelques-uns. Il y a ceux qui par leur comportement dévalorisent notre commune. On constate trop d'incivilités comme la circulation et le stationnement dangereux en particulier aux abords écoles, les dépôts sauvages de déchets ou les déjections canines malgré les poubelles installées un peu partout. Il formule le vœu d'une plus grande prise de conscience pour rendre la vie de tous plus agréable.

*En ayant une pensée pour ceux qui souffrent ou qui sont dans le besoin, Roméo RAGAZZO souhaite à chacune et à chacun une belle année, remplie d'amour, de fraternité et de joie de vivre dans notre belle aventure collective.*

Conte oriental

Cela reste bien entendu une appréciation personnelle, il y a autant de regards que de Fort-Mardyckois. Roméo RAGAZZO rappela que le souci de la municipalité était de faire en sorte que chacun se sente bien là où il habite. A ce sujet, il raconta une histoire tirée d'un conte oriental.

*Un vieil homme était assis à l'entrée d'une ville. Un étranger venu de loin s'approche et lui demande :*

*« Je ne connais pas cette cité. Comment sont les gens qui vivent ici ? ». Le vieil homme lui répond par une question : « Comment sont les gens de la ville d'où tu viens ? ». « Egoïstes et méchants, lui dit l'étranger. C'est pour cette raison que je suis parti ». « Tu trouveras les mêmes ici » lui répond le vieillard.*

*Un peu plus tard, un autre étranger s'approche du vieil homme : « Je viens de loin, lui dit-il. Comment sont les gens qui vivent ici ? ». Le vieil homme lui répond : « Comment sont les habitants de la ville d'où tu viens ? ». « Bons et accueillants, lui dit l'étranger. J'avais de nombreux amis, j'ai eu de la peine à les quitter ». Le vieil homme lui sourit : « Tu trouveras les mêmes ici ».*

*Un vendeur de chameaux avait suivi les deux scènes de loin. Il s'approche du vieillard : « Comment peux-tu dire à deux étrangers deux choses opposées ? ». Et le vieillard lui répond : « Parce que chacun porte son univers dans son cœur. Le regard que nous portons sur le monde n'est pas le monde lui-même, mais le monde tel que nous le percevons. Un homme heureux quelque part sera heureux partout. Un homme malheureux quelque part sera malheureux partout ».*



↑ On se tient chaud en 1<sup>ère</sup> ligne !

**Samedi 13 janvier**, la commune de Fort-Mardyck ouvrait les traditionnelles festivités carnavalesques de Dunkerque. Tout a commencé, à la salle des fêtes, avec une chapelle d'avant bande qui attire chaque année de plus en plus de fervents masquelours. A 15h30 le départ était enfin donné et plus de **400 carnavales** venus de toute l'agglomération ont déambulé dans les rues de la commune

sous la direction de Claude II qui **fêtait ses 26 ans** de bons et loyaux services à l'occasion de notre bande. Les chahuts et "tiens bon d'ssus" se sont prolongés pour la première fois dans le quartier Dessinguez. Accueillis par le géant Snustre, les joyeux carnavales ont pris un malin plaisir à déambuler dans les rues

du Triangle, de la Moissonnière et Dessinguez. Un après-midi de liesse et de pur bonheur qui s'est achevé vers 18h30, parvis Nelson Mandela, par le jet de Harengs et le rigodon final. ... Le carnaval de Dunkerque était bien lancé...

La bande des pêcheurs



↑ Des musiciens toujours prêts !

Bal enfantin

Mercredi 17 janvier à la salle des fêtes, l'association des parents d'élèves "les Amis de l'Amirauté" a accueilli 185 enfants et 135 adultes à l'occasion **du bal enfantin de carnaval**. Notre tambour Major Claude II, les musiciens et les membres des Corsaires Fort-Mardyckois, des Zootenards et des Kinkerneshes ont mis l'ambiance pour les jeunes carnavales. Les nombreux enfants présents s'en sont donné à cœur joie au son des musiques et des chants de carnaval.

Le **concours de costumes** a connu



↑ Un bal de carnaval qui a ravi tous les enfants et pas seulement.

un vif succès. Le jury, composé d'un membre des Zootenards, d'un membre des Corsaires et de la présidente des parents d'élèves de l'école Roger Salengro, a eu fort à faire pour départager les participants. Il est parvenu à distinguer 12 lauréats !

La manifestation, organisée en partenariat

avec la municipalité, s'est déroulée **dans de bonnes conditions et dans la bonne humeur, grâce notamment, à l'investissement des parents d'élèves qui ont tout fait pour que ce bal soit une réussite.**

Et vive les enfants de Jean Bart !

## Le conseil du 30 janvier 2018

### Vote du budget spécial de la commune

Pour la plupart des communes, le début d'année est marqué par la préparation et le vote du budget pour l'année civile. Pour Fort-Mardyck, c'est le budget spécial qui est voté. Ce dernier est composé des moyens des services, des subventions aux associations et à la Section du Centre d'Action Sociale. Ce vote a été précédé en décembre dernier d'un débat d'orientation budgétaire au cours duquel le Maire avait annoncé ses priorités pour l'année.



↑ Conseil consultatif du 30 janvier.

**En ouverture du Conseil**, Monsieur le Maire a rendu hommage à Monsieur Claude PROUVOYEUR, ancien Maire de Dunkerque récemment décédé. Il avait dirigé la ville durant près de 23 ans. Il a ensuite rendu hommage à Monsieur Michel SALOME, ancien Conseiller municipal de Fort-Mardyck qui nous a quittés en janvier.

Puis, il est revenu sur quelques annonces, notamment **l'allocation CAF et la transformation de la halte-garderie en multi accueil, la fin du service aux abords des écoles et celui du gardiennage des aires de jeux.** (Voir encarts).

**Au chapitre des finances**, il a été présenté à l'assemblée pour approbation la proposition de budget spécial 2018 ci-après :

Budget spécial 2018	
Charges à caractère général	745 000 €
Autres charges de gestion courante	1 082 400 €
Charges exceptionnelles	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 829 400 €</b>
<b>Dotation sollicitée (ville de Dunkerque)</b>	<b>1 829 400 €</b>

Monsieur le Maire est revenu sur **cette construction budgétaire**, indiquant qu'elle a été très compliquée à élaborer. Après deux années de baisse du budget spécial de la commune (- 2,75% en 2016 et à nouveau - 2,83% en 2017) des économies drastiques ont dû être trouvées afin de réduire la différence entre le budget de 2017 et celui de 2018. **Il s'est agi essentiellement d'assumer les diverses charges qui s'imposent** (éclairage public, accessibilité...). D'autres économies ont été recherchées, notamment sur les lignes attribuées aux Fêtes et Cérémonies, aux illuminations de Noël, et aux frais de télécommunication.

**En ce qui concerne les subventions aux associations**, en concertation avec elles, des sources d'économie ont également été dégagées.

(Les délibérations sont disponibles en intégralité sur le site : [www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr) et en mairie)

**Concernant l'AFMACS**, le poste de référent jeunesse et les contrats aidés, autrefois financés par le Département et l'Etat, ne pourront être supportés par la commune, les moyens budgétaires de celle-ci ne le permettant pas. Ainsi, **la subvention de fonctionnement de l'AFMACS a été fixée à 412 947,00 €** pour l'année 2018, au lieu des 423 521,00 € demandés.

Pour la section du Centre d'Action Sociale, eu égard au contexte économique des collectivités territoriales, les services et activités gérés par ce service feront l'objet en 2018 d'une révision complète. Ainsi, **la subvention de fonctionnement 2018 s'élèvera à 225 000.00 €, soit - 5 000 € par rapport à 2017.**



↑ Présentation du PLUIHD par la CUD.

Ont été présentés aux membres du Conseil, les points suivants :

- Avis sur la convention Intercommunale d'Attributions et Plan Partenarial de Gestion des demandes de logements (CUD)
- Avis sur cession de patrimoine HLM par le Cottage Social des Flandres
- Autorisation au Maire de signer une convention pluriannuelle 2018/2019 avec l'Association pour le Développement de l'Education à l'Environnement sur le Littoral (ADEELI-CPIE Flandre Maritime)
- Autorisation au Maire de signer une convention avec l'association Ville en Fête
- Avis sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements (PLUI HD)** (Présentation disponible sur le site internet)
- Présentation du bilan d'activités 2016 de l'AFMACS

**En fin de Conseil**, Monsieur le Maire a répondu aux questions posées sur les compteurs LINKY, indiquant que notamment "La décision de remplacer les compteurs actuels par LINKY émane d'une directive européenne, transcrite dans la loi française. La commune n'a pas le pouvoir de s'opposer à cette mesure. L'usager doit signifier son refus directement à Enedis (...)".

### Fin des contrats aidés : les missions sont priorisées

La fin annoncée en septembre 2017 des **contrats aidés** nous a obligés à revoir la masse salariale, ainsi des choix douloureux ont dû être faits, le **service aux abords des écoles et le gardiennage des squares de jeux l'été doivent être abandonnés**, (après les vacances de février pour le service aux abords des écoles, et le gardiennage dès cet été), l'effort sera particulièrement concentré sur l'encadrement de la pause méridienne et le périscolaire dans les écoles.

### Transformation de la Halte-garderie en Multi accueil

C'est une nouvelle attendue par les Fort-Mardyckois et pas seulement : la transformation de la Halte-Garderie en un multi accueil à la journée. Son ouverture est programmée pour la rentrée 2018.

Cette structure proposera 15 places, le montant des travaux s'élèvera à près de 36 000 euros/HT auquel s'ajoutera le coût du matériel, soit à peu près 9000 euros/HT.



## Printemps des poètes

Dans le cadre du Printemps des poètes, diverses manifestations auront lieu sur la commune en partenariat avec l'AFMACS et l'ADUGES, l'association de quartier Dessinguez /Lapin Blanc, Elisa DALMASSO, le groupe scolaire Jean Jaurès et l'école Roger Salengro.

Entrée libre

A ne pas manquer !

Des ateliers d'écriture animés par Elisa Dalmasso ont lieu tous les samedis de février et le 3 mars à la maison de la musique de 9h30 à 11h30, sur inscription.

Le groupe scolaire Jean Jaurès organise dans la cour de l'école un **marché poétique le vendredi 23 février** préparé par les élèves et les enseignants.

L'AFMACS, pour sa part, organisera avec les enfants un quizz poétique et un rallye photos sur la commune.

Un **concours de diction**, composé d'un jury d'ainés,

de parents d'élèves, de présidents d'associations..., est programmé la **semaine du 19 au 22 février**. Ce sont 9 classes au total des écoles primaires du groupe scolaire Jean Jaurès et de l'école Roger Salengro, du CP au CM2 qui participeront à ce dernier. Les lauréats recevront des livres en récompenses.

Le **vendredi 9 mars** clôturera le Printemps des poètes sur Fort-Mardyck avec la **soirée Cabaret poésie** sur le thème des îles et non de l'ardeur (thème

national cette année) qui a lieu à la salle des fêtes à 18h. Ouverte à tous et toutes.

### Au programme :

- Récitations des lauréats du concours de diction,
- Restitution des ateliers d'écriture
- Chants de Fabrice RISCHEBÉ
- Prestations de chant par le duo Jo Nat
- Possibilité aux particuliers qui le souhaitent de lire un poème sur les îles.

Une **soirée poétique qui invite au voyage**.

## Concert de la St-Patrick

Entrée libre

Cette année, le concert de la St-Patrick aura lieu le vendredi 16 mars à partir de 20h à la salle des fêtes.

Ce sera le groupe The Rolling Frogs, venu de Rouen et composé de quatre musiciens dont un chanteur, qui fera voyager le public au travers de musiques et de chants traditionnels irlandais revisités par nos musiciens. Ce concert est ouvert à tous et l'entrée est gratuite. L'association Ville en Fête tiendra la buvette car qui dit concert de la St-Patrick dit également fête et bière à consommer avec modération.



↑ Le groupe The Rolling Frogs sera à Fort-Mardyck le 16 mars.

## Rencontre avec Florence BOUTEILLE, Adjointe à la Culture et à la vie associative

Le concert de la Saint-Patrick est une manifestation récente, qu'est-ce qui vous a motivée pour organiser ce genre d'évènement ?

**FB :** La politique municipale prévoit l'ouverture sur d'autres cultures. La Saint-Patrick est une fête populaire et les gens apprécient la culture irlandaise. Il nous a donc semblé tout naturel d'organiser un temps fort musical à cette occasion.

Des manifestations sont organisées dans le cadre du Printemps des poètes, que faites-vous pour que ce soit toujours un succès ?

**FB :** Il est important d'impliquer les Fort-Mardyckois à la préparation et au déroulement des manifestations communales, qu'il s'agisse des particuliers, du conseil des Aînés,

des écoles ou des associations. Il est également essentiel de choisir des thématiques porteuses et d'inviter des partenaires des communes voisines qui viennent enrichir la programmation de ces actions.

Comment les manifestations culturelles sont-elles préparées ?

**FB :** La préparation d'une manifestation est un travail de longue haleine qui nécessite de l'anticipation. Des réunions avec les techniciens, des élus, des partenaires sont organisées plusieurs mois à l'avance pour chaque manifestation. Les participants sont associés à toutes les étapes de la construction du projet : choix du thème, construction de l'action, recherche de prestations, communication ... Entre ces réunions, les élus et les techniciens contactent



↑ Florence Bouteille.

des prestataires, s'assurent du respect du budget, élaborent le dispositif de sécurité... Une fois la manifestation mise au point, il convient qu'elle soit discutée en commission municipale pour validation ou amendement.

## Un nouveau visage au Centre d'Action Sociale



↑ Karine DEBLOCK.

Karine DEBLOCK, 39 ans, a pris ses fonctions au Centre d'Action Sociale le 1<sup>er</sup> janvier de cette année en tant que Responsable du secteur Séniors et Intergénérationnels.

Originnaire du Dunkerquois, elle a intégré en janvier 2004 les services de la commune de Zegerscappel, qui compte 1500 habitants, en tant que Directrice Générale des Services. Ce poste lui a permis de réaliser des tâches variées : de l'encadrement du personnel à la gestion budgétaire, des marchés publics à l'état civil et l'urbanisme ainsi que les activités du CCAS.

Ce qui a motivé Karine DEBLOCK à postuler à FORT-MARDYCK, c'est tout d'abord, le travail dans le domaine social, au sein d'un CAS, et plus particulièrement le travail en lien avec les personnes âgées, public qu'elle apprécie particulièrement. Par ailleurs, le fait de rester dans une

commune à taille humaine a également été un facteur déterminant.

### Elle a pour rôle :

- Le développement des projets d'action sociale intergénérationnelle
- Le suivi et la gestion de l'intégralité des manifestations du Centre d'Action Sociale

Elle tient à remercier la population Fort-Mardyckoise pour l'accueil qui lui a été fait, et apprécie la richesse de son poste, qui lui permet de travailler avec différents publics et partenaires, et sur des missions variées. "Fort-Mardyck est une ville avec un vrai dynamisme" nous a-t-elle confié.



↑ Entretenez votre jardin au naturel avec le compost.

La samedi 24 mars prochain, la commune va remettre aux foyers qui le souhaitent **deux sacs de 50 litres de compost**. Chaque foyer va recevoir un tract dans sa boîte aux lettres. Les personnes intéressées doivent remplir le coupon et le remettre en mairie avant le 9 mars. **La remise aura lieu sur le terrain communal situé contour du bout d'Amont, en face de l'école Jean Jaurès le samedi 24 mars de 9h à 12h.**

### Nouveauté cette année :

Dans le cadre de la coopération des territoires et pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis le lancement de cette opération, les habitants du quartier Dessinguez-Lapin Blanc seront également invités à venir retirer du compost !

## Du compost pour un jardin naturel

**Vous cherchez des solutions pour pallier l'utilisation des engrais chimiques et avoir un jardin sûr et sain ? L'opération distribution de compost est faite pour vous !**



↑ Vos déchets végétaux peuvent créer de la richesse !

### Le saviez-vous ?

Vous pouvez réaliser vous-même votre compost grâce à un composteur que la CUD met à votre disposition gratuitement. Il suffit pour cela d'assister à l'une des permanences organisées sur cinq sites de l'agglomération (Coudekerque-Branche, Grande-Synthe, Gravelines, Rosendaël et Zuydcoote). **Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la CUD au 03 28 62 70 00.**

## Christian DEVLOO, Conseiller Municipal délégué à la propreté, l'embellissement et au développement de la nature en ville nous en dit plus...

### Pourquoi avoir choisi de réaliser cette action ?

La municipalité souhaite inciter les habitants à prendre soin de la planète. Cela peut sembler un défi insurmontable, mais par des gestes simples, nous pouvons agir, à notre niveau, pour préserver l'environnement. Elle a donc décidé de proposer aux habitants des moyens concrets pour substituer le compost aux engrais chimiques.

### Quel est l'impact de cette opération sur la population ?

Nous rencontrons un franc succès ! Chaque année, ce sont près de 150 foyers qui bénéficient des 100 litres de compost.



### Pourquoi avoir ouvert cette distribution aux habitants du quartier Dessinguez-Lapin Blanc ?

Avec l'association de commune, il nous a semblé intéressant d'associer les habitants de ce territoire voisin aux actions que mène la municipalité. A l'image du carnaval qui a emprunté des rues de ce quartier de Petite-Synthe, les manifestations en faveur du développement durable peuvent être étendues à nos voisins.

## Forum Santé



Pour être bien dans sa tête et dans son corps, le Centre d'Action Sociale organise à la Salle des Fêtes son 1<sup>er</sup> FORUM SANTE, le samedi 24 mars de 10h à 12h et de 14h à 18h. **Ce forum gratuit et ouvert à tous**, proposera des **ateliers**, des **conférences** et des **stands** afin d'échanger avec de nombreux organismes du domaine de la santé, de la prévention et du bien-être. Le vendredi 23, le forum sera ouvert uniquement aux scolaires.

## Séance plénière du Conseil des Aînés

Le vendredi 26 janvier 2018, le Conseil des Aînés s'est réuni pour présenter son travail sur l'intergénération et la Semaine bleue. Une sortie avec le conseil municipal des enfants à Notre Dame de Lorette et à Vimy est prévue le lundi 23 avril 2018.



↑ Les Aînés en séance plénière.

## Voeux au personnel communal

Le 10 janvier dernier, Monsieur le Maire, entouré des élus de la commune a présenté ses vœux aux agents communaux venus en nombre. Il a évoqué l'importance de travailler dans une commune à taille humaine dans laquelle on peut compter sur **des agents qui ont le sens du service public, le sens de l'intérêt général**. Rappelant le contexte de baisse des dotations budgétaires et la suppression par le gouvernement des emplois aidés, le Maire a salué **l'investissement des personnels** qui parviennent à faire mieux avec moins. Il a également souhaité la bienvenue à Mme Karine DEBLOCK, qui vient d'intégrer les services du Centre d'Action Sociale (portrait en p 13).



↑ Les vœux du Maire au personnel communal

## Réception des bénévoles et des associations

**Jeudi 1<sup>er</sup> février dernier, la municipalité recevait les personnes qui œuvrent, aux côtés du CAS dans la réalisation des manifestations et actions mises en place.**



**Merci d'être là ! C'est par ces mots simples mais ô combien importants que Sylvie MALLET, Conseillère municipale déléguée, accompagnée d'Isabelle JOONNEKINDT, Adjointe et de Monsieur le Maire, a souhaité remercier les nombreux bénévoles, les associations et les partenaires.** Tous s'investissent dans les différentes actions du Centre d'Action Sociale, comme le TELETHON et les collectes alimentaires. Ils sont aussi là au long de l'année pour donner un coup de main afin d'installer du matériel, aider à l'animation, aider dans les ateliers, et cela toujours avec le sourire et dans la bonne humeur. Au cours de cette réception, Monsieur le Maire a souligné **l'engagement** de ces nombreuses personnes, qui ont tout simplement : « *la volonté d'aider, et de participer à des actions de solidarité* ».

## Disparition

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Michel SALOME le 11 janvier dernier à l'âge de 82 ans.

Retraité de la SNCF, l'intéressé fut conseiller municipal de 1977 à 1989 sous les mandats de Monsieur Jacques DECONINCK. Il fut également le premier Président de l'AFMACS de 1981 à 1988.

A ses enfants, proches et amis, nous présentons nos sincères condoléances.



## Des infos de l'AFMACS...

### Tournoi FIFA18

La Commune de Fort-Mardyck et l'AFMACS, en partenariat avec l'Association Formu-L@n, proposent un tournoi F.I.F.A. 2018 au centre socioculturel le samedi 17 mars à 18h30. De nombreuses autres consoles de jeux seront aussi mises à disposition.

Le tournoi F.I.F.A est une compétition de jeux vidéo composée de matchs de poules, puis d'une phase matchs aller/retour et enfin d'une finale. Tarif : 5€/joueur. Inscriptions auprès du secrétariat du centre socioculturel.



### Aide aux départs autonomes

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous habitez Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer ou Fort-Mardyck.

- Vous avez un quotient familial inférieur à 800
- Vous avez un projet de vacances de 2 nuits minimum en France ou à l'étranger en dehors des projets liés à la scolarité, des départs en famille ou dans la famille, des voyages organisés.
- Vous pouvez bénéficier, après présentation et validation de votre projet devant un comité, d'une bourse d'un montant maximum **de 150€ par jeune pour un projet en France et de 230€ maximum pour un projet à l'étranger.**

**Prochaines commissions : mercredi 28 février, 28 mars, 25 avril**

Retrait des dossiers auprès du Centre Socioculturel ou à télécharger sur le site ([www.afmacs.com](http://www.afmacs.com))

Les dossiers sont à rendre à la Mission Jeunesse de Dunkerque, 14 rue de la Maurienne (tél : 03.28.26.29.60) au plus tard le mercredi précédant la date de la commission.



## De nouveaux T-Shirt pour le CLIC tennis

Le Mercredi 13 décembre dernier, à l'occasion de la réunion de fin d'année, le responsable de la section CLIC Tennis, Alexandre MIGNIEN, a remis au groupe d'enfants participant au cours du mercredi après-midi et aux adultes un T-shirt floqué à l'effigie du club et au prénom de l'adhérent. Chacun pourra ainsi porter son nouveau T-shirt lors des entraînements ou compétitions. Pour celles et ceux qui souhaiteraient s'inscrire au tennis en cours d'année cela est toujours possible, merci de contacter le responsable.



↑ Les enfants du CLIC Tennis.

## Appel aux bénévoles

Le CLIC est à la recherche de personnes bénévoles qui pourraient assurer la sécurité, par roulement, lors de la prochaine brocante de Fort-Mardyck. Si les conditions de sécurité sont réunies, celle-ci sera organisée le samedi 5 mai de 6h à 18h.

Les personnes intéressées peuvent contacter Chantal LANDRON au 06 81 52 28 50.



## Ensemble, plus loin pour FORT-MARDYCK

### Non à la disparition du tribunal de Dunkerque !

Le gouvernement prépare une réforme de la carte judiciaire qui devrait être votée au cours du premier semestre 2018. Cette nouvelle organisation de la justice laisse présager qu'il n'y aurait plus qu'un seul Tribunal de Grande Instance (TGI) par département. **Ainsi, une grande partie du contentieux du tribunal de Dunkerque pourrait être transférée au tribunal de Lille.** Il ne resterait à Dunkerque plus qu'un tribunal dit "de proximité" aux compétences très restreintes.

Cette réforme serait une atteinte importante à l'accès au droit. En effet, pour faire valoir leurs droits, les justiciables dunkerquois devront se rendre au tribunal de Lille. De plus, les délais pour obtenir une audience avec un juge pourraient être considérablement allongés du fait d'un engorgement toujours plus important des tribunaux. Selon les avocats du barreau de Dunkerque, cette réforme pourrait conduire à la suppression de 300 emplois sur notre territoire.

## Défi "FORT-MARDYCKOIS"

**Toujours le même refrain :** faire face à la baisse des dotations ! Pourtant en y réfléchissant un peu, n'est-ce pas dû à leur famille politique ? Les caisses sont de plus en plus vides alors ils augmentent les tarifs (gazole, eau, gaz...). Nous, citoyens, quand nous demandons la baisse des impôts pour nos foyers, c'est du populisme. Force est de constater que la présence d'une opposition les incite à plus d'actions locales avec **moins d'argent.**

**Une tribune de foot** est arrivée au stade après tant d'années.

Faut-il dire merci au député ?

**Non,** elle n'est pas à la hauteur ! **Trop petite, mal placée et mal conçue,** elle ne répond pas aux besoins ni des dirigeants, ni des joueurs, ni des supporters. Au lieu de dépenser l'argent pour toute la misère du monde, il serait plus intelligent d'investir **correctement l'argent public** pour répondre aux attentes de la population et des associations.

**Merci aux bénévoles** des associations carnavalesques pour le temps donné.

**Bonne saison.**

## FORT-MARDYCK en mouvement

### Les jeunes, une priorité !

Patrice Vergriete et les élus communautaires se mobilisent pour changer le quotidien des jeunes.

Pour faciliter leur accès à un logement, nous allons expérimenter le dispositif Louer pour l'emploi qui vous proposera un accompagnement dès lors que vous disposerez d'un contrat de travail. Pour favoriser leur accès à l'emploi, Entreprendre ensemble, que nous soutenons, mène un travail remarquable et efficace. Pour les aider à financer leurs projets (études, stages, créations

d'entreprise), nous avons mis en place les parcours de réussite. L'argent ne peut plus être un frein à la poursuite de leurs études : ceux qui manquent de financement sont désormais prioritaires pour obtenir un job saisonnier, à la durée adaptée à leurs besoins. Et pour qu'ils se sentent bien dans leur agglomération, nous développons également divers projets d'animations (programmation estivale dynamique, festival La Bonne Aventure) et d'équipements (patinoire communautaire, bowling au Pôle Marine).

## Le Permis de Démolir

### Vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment ?

Il vous revient de déposer en bonne et due forme un Permis de Démolir en mairie : cerfa 13405\*05.

### Les pièces à joindre sont les suivantes :

Un plan de situation du terrain, article R451-2a du Code de l'Urbanisme, téléchargeable sur le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) ou à retirer en Mairie

Un plan de masse des constructions à démolir ou s'il y a lieu à conserver, article R451-2b du Code de l'Urbanisme, téléchargeable sur le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) ou à retirer en Mairie

Une photographie du ou des bâtiments à démolir, article R451-2c du Code de l'Urbanisme

Le délai d'instruction du dossier est de deux mois, ou de trois mois si vous êtes situé dans le périmètre de protection des monuments historiques (sud-est de la commune)

### A savoir :

Lorsque les démolitions dépendent d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de permis de construire (cerfa 13406\*06) ainsi que de la Déclaration Préalable (cerfa 13703\*06) permettent également de demander l'autorisation de démolir.

Dès validation de votre dossier vous recevrez un arrêté adressé en lettre recommandée avec accusé de réception.

## Médailles du Travail

**Vous avez 20 ans, 30 ans, 35 ans ou 40 ans de travail, vous pouvez faire valoir vos droits à la médaille du travail.**



Pour cela, il suffit de venir **retirer un imprimé en mairie, le remplir et le rendre à l'accueil dûment complété, accompagné des attestations de vos employeurs, d'une copie de votre carte d'identité en cours de validité ou d'un extrait de naissance datant de moins de trois mois. Les hommes doivent également fournir un état signalétique des services militaires ou une copie du livret militaire (ce n'est pas obligatoire).**

Les dossiers de demandes de médaille doivent être déposés en mairie avant le 15 octobre pour faire partie de la promotion 1er janvier de l'année suivante et avant le 1er mai pour être promotion 14 juillet de l'année en cours.

La municipalité organise une réception une fois par an généralement fin avril pour les récipiendaires du 14 juillet de l'année N-1 et du 1er janvier de l'année en cours. Ils reçoivent une invitation personnalisée avec un coupon réponse qu'il faut retourner en mairie. Les employeurs sont également informés.

## Carnet

### Naissances

**06.01.18** Théo **POULLAIN** de Kévin **POULLAIN** et Gwendolyne **BELZ**

**20.01.18** Joyce **LOTTE** de Jonathan **LOTTE** et Héloïse **MERLOT**

**01.02.18** Inès **BRUNET PAMLARD** de Thomas **BRUNET** et Steffi **PAMLARD**

**06.02.18** Marius **BARRAS** de Jérôme **BARRAS** et Charlotte **BLANQUART**

### Décès

**THORIS** Marguerite veuve **ENGRAND**, 84 ans

**DELATTRE** Yvonne veuve **BACQUEZ**, 97 ans

**AGNERAY** Jacques, 61 ans

**GELLÉ** Marc, 87 ans

**SALOMÉ** Michel, 82 ans

**ZOONEKYND** Yvette veuve **BARRAS**, 92 ans

## Horaires : de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

## du Centre d'Action Sociale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h

## de La Poste

Les lundis de 10h à 12h et les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h. Fermé le samedi.

## Permanences de la Police Municipale

Elles ont lieu les mercredis de 14h30 à 15h00 dans les locaux de la Police municipale, rue Jean Deconinck. Renseignements en mairie au 03 28 59 68 00.

Entrée libre

→ **Vendredi 16 mars**

**Salle des Fêtes à 20 heures**

## Concert de la St Patrick,

*organisé par la Municipalité*

*(voir notre article en page 13)*

**A ne pas manquer !**

### Brocante en salle

*organisée par les Amis de l'Amirauté*

**à la salle des fêtes**

→ samedi 17 février  
de 9h à 16h30

### Atelier cuisine

*organisé par la Municipalité*

*(sur inscription en mairie)*

**à la salle des fêtes**

→ samedi 24 février de 9h à 12h

### Loto organisé par les Corsaires

**à la salle des fêtes**

→ samedi 3 mars à 20h

*(ouverture des portes à 18h30)*

### Collecte en faveur des Restos du Coeur

*organisée par le CAS*

*en partenariat avec Ville en Fête  
sur le marché*

→ vendredi 9 mars de 9h à 11h

### Cabaret Poésie

*organisé par la Municipalité*

*(voir p. 12)*

**à la Salle des Fêtes**

→ vendredi 9 mars à 18h

### Tournoi de jeux vidéo

*organisé par*

*la Municipalité et l'AFMACS  
(voir p. 17)*

**au Centre socioculturel**

→ samedi 17 mars  
à partir de 10h

### Forum Santé

*organisé par le C.A.S.*

*et de nombreuses associations  
du Dunkerquois*

**à la Salle des Fêtes**

→ samedi 24 mars  
de 10h à 12h et de 14h à 18h

**Entrée libre**

### Opération distribution de compost (voir p. 15)

*sur inscription en mairie  
avant le 9 mars*

→ samedi 24 mars de 9h à 12h

### Chasse aux œufs

*organisée par la municipalité*

*(sur inscription)*

**Square des enfants**

→ samedi 31 mars de 9h à 12h



### Concert de Printemps de l'Ensemble Instrumental

*avec la participation de l'Harmonie  
de Grande-Synthe, organisé  
par l'Ensemble Instrumental en  
partenariat avec la Municipalité*

**à la Salle des Fêtes**

→ samedi 31 mars à 19h00

**Entrée libre**

### Brevet du Kangourou

*(différents parcours fléchés)*

*Organisé par le Club de  
Cyclotourisme Fort-Mardyckois*

**à la Salle des Fêtes**

→ lundi 2 avril à partir de 7h00

### Salon de la création

*organisé par la Municipalité  
(nombreux artistes locaux : peinture  
à l'huile, broderie d'art, bijoux...)*

**à la Salle des Sports**

**Claude Jonneskindt**

→ samedi 7 avril de 10h à 12h  
et de 14h à 18h

→ dimanche 8 avril de 10h à 12h  
et de 14h30 à 18h

**Entrée libre**

*L'association les Amis de Fort-Mardyck et la commune ont entrepris un projet de conservation de la mémoire communale et sont à la recherche de photos en rapport avec l'histoire de Fort-Mardyck jusqu'en 1990 (vie des associations, manifestations communales, bâtiments, commerces, rues, accès à la mer...). Les photos seront scannées et rendues à leur propriétaire.*

## Prochain journal : 2<sup>ème</sup> quinzaine de mars 2018

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à [flemaheiu@fort-mardyck.fr](mailto:flemaheiu@fort-mardyck.fr) et [ndelerue@fort-mardyck.fr](mailto:ndelerue@fort-mardyck.fr) au plus tard pour le 1<sup>er</sup> mars 2018.